

# Conseil Municipal

Le mardi 4 avril 2017, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

**Présents** : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FONTAINE Dorothée, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine, TAILLANDIER Armelle, MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BERGERAULT Eric, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, PHILIPPE Narcisse, NOUAT Christian et REMANJON Patrice.

**Absentes excusées** : Mmes BARDY Marie-Christine et CHARPENTIER Céline.

**Absente excusée ayant délégué pouvoir** : Mme JACQUET Stéphanie *ayant délégué pouvoir à ASSADET Alain.*

**Secrétaire de séance** : M. REMANJON Patrice.

*Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.*

## **En présence de Madame le Receveur Municipal**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2016** : Le Maire clos la séance et quitte la salle de réunion. Mme LAUGERAT Odile, 1<sup>er</sup> adjoint, prend la présidence et ouvre la séance. Le Conseil Municipal prend connaissance des comptes administratifs 2016 et de leur concordance avec les comptes de gestion du Receveur, présentés par Mme LAUGERAT Odile, 1<sup>er</sup> adjoint chargé des finances ; Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte les comptes administratifs 2016 ainsi que les comptes de gestion du Receveur municipal comme suit :

<u>Commune</u> :	dépenses	1 548 382,18 €
	recettes	2 609 319,22 €
	<b>Excédent global</b>	<b>1 060 937,04 €</b>
<u>Service des Eaux</u> :	dépenses	74 947,40 €
	recettes	102 761,21 €
	<b>Excédent global</b>	<b>27 813,81 €</b>
<u>Service de l'Assainissement</u> :	dépenses	137 307,01 €
	recettes	472 528,07 €
	<b>Excédent global</b>	<b>335 221,06 €</b>

Madame LAUGERAT Odile clos la séance et le Maire reprend la présidence de la séance.

**VOTE DES TROIS TAXES DES IMPÔTS DIRECTS** : Le Conseil Municipal, après délibération décide de maintenir les taux des trois taxes des impôts directs qui restent fixés comme suit :

<b>Taxe d'habitation</b>	<b>15,26</b>
<b>Taxe Foncier bâti</b>	<b>17,70</b>
<b>Taxe Foncier non bâti</b>	<b>40,83</b>

**BUDGETS 2017** : le budget prévisionnel 2017 pour la Commune est adopté à l'unanimité des membres présents et s'équilibre comme suit :

<i>Section fonctionnement</i>	<i>1 314 450,33 €</i>
<i>Section investissement</i>	<i>1 791 238,04 €</i>

Le budget prévisionnel 2017 pour le service des Eaux est adopté à l'unanimité des membres présents et s'équilibre comme suit :

<i>Section exploitation</i>	<i>80 795,81 €</i>
<i>Section investissement</i>	<i>86 775,99 €</i>

*Ce budget est adopté avec une affectation du résultat d'exploitation 2016, en partie.*

Le budget prévisionnel 2017 pour le service de l'Assainissement est adopté à l'unanimité des membres présents et s'équilibre comme suit :

<i>Section exploitation</i>	<i>175 471,20 €</i>
<i>Section investissement</i>	<i>545 657,06 €</i>

## **TRAVAUX IMPORTANTS PREVUS DANS CES PROGRAMMES :**

- élaboration du plan de maîtrise sanitaire
- frais d'insertion travaux divers
- logiciel facturation cantine + accueil Périscolaire
- plantations Bonnerin
- travaux sols classes Ecole r. Mairie
- nettoyeur électrique
- panneaux de signalisation diverse + numérotation hameaux
- Extension du columbarium
- mise aux normes réseau téléphonique et Internet
- Accessibilité bâtiments communaux
- Réparation Maison 1 rue Franche
- aménagement ateliers municipaux
- restaurant scolaire et accueil périscolaire
- auvent buvette Etang
- grosses réparations de voirie
- aménagement plateforme PAV (Point d'Apport Volontaire).

**SUBVENTIONS 2017** : Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention à diverses associations, un état est par ailleurs annexé à la proposition du budget communal 2017.

**AVENANT TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES RESTAURANT SCOLAIRE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE** : le maire donne connaissance de l'avis favorable de la commission municipale d'appel d'offres qui s'est réunie le 30 mars afin d'étudier la proposition d'avenant pour travaux supplémentaires à la construction du restaurant scolaire et accueil périscolaire suite à la modification de l'accès arrière du futur bâtiment. Le Conseil Municipal, à l'unanimité et suivant l'avis de la commission municipale, accepte l'avenant proposé d'un montant HT de 9 126 €.

**COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES** : l'adjoint chargé des espaces verts et de l'environnement fait part à l'Assemblée que le plan de gestion différenciée entrera en vigueur dès le début du mois de mai. Les aménagements et l'entretien des espaces verts vont générer un surcroît de travail et il serait souhaitable d'envisager le recrutement d'un agent saisonnier du mois de mai au mois de septembre, dans un premier temps. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

L'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse précise que le plan de maîtrise pour le nouveau restaurant scolaire débutera durant ce mois d'avril. Le logiciel de facturation de la cantine et de l'accueil a été choisi et des formations du personnel sont prévues en juin prochain. Elle indique également qu'elle a participé à plusieurs réunions pour l'organisation du prochain centre de loisirs en juillet.

L'adjoint chargé de la voirie, des bâtiments et des réseaux informe le Conseil Municipal que les travaux de sécurisation du pont des Marchandons sont terminés ainsi que ceux de réparation du réseau d'eau potable au hameau de Derrière la Forêt.

L'adjointe chargée de la communication et des animations, bien qu'absente, a laissé un petit message informant l'assemblée de l'avancement du plan guide de la Commune, de la proposition d'un concours de photographie qui servira à l'illustration du prochain bulletin municipal. Les modalités et le règlement de ce concours sont disponibles en mairie. Par ailleurs, un appel aux bénévoles sera lancé pour l'ouverture et la bonne marche de la bibliothèque municipale. L'organisation de la cérémonie du prochain 8 mai est également portée à la connaissance du Conseil Municipal.

Le Conseiller Municipal chargé de l'action sociale informe l'assemblée que l'épicerie sociale de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry ouvrira ces portes vraisemblablement en juin prochain. Un manque de bénévoles est constaté pour cette ouverture. Une réunion est programmée le 10 mai prochain et la population en sera informée.

*Séance levée à 21 h 45.*